

**PROJET**  
**DE TERRITOIRE**

# SAUMUR VAL DE LOIRE 2028

- Dynamisme
- Attractivité
- Environnement



**SAUMUR**  
**VAL DE LOIRE**  
AGGLOMÉRATION

<b>Sommaire</b> .....	2
<b>Édito</b> .....	3
<b>Contexte et histoire</b> .....	4
<b>La vision</b> .....	8
<b>Orientation 1 : Un territoire attractif, offrant des services et des pratiques accessibles à tous</b> .....	16
1. Renforcer l'offre de soins et lutter contre les déserts médicaux .....	18
2. Améliorer les transports en commun et la mobilité douce .....	20
3. Garantir l'accès aux services partout sur le territoire .....	22
4. Développer les pratiques sportives et culturelles .....	24
<b>Orientation 2 : Un territoire dynamique, capteur d'innovations et de nouvelles activités</b> .....	26
1. Attirer de nouvelles entreprises, favoriser l'innovation et le développement endogène.....	28
2. Renforcer et structurer l'offre touristique, accompagner les mutations sectorielles .....	30
3. Développer les formations professionnelles et supérieures adaptées au territoire et favoriser l'emploi des jeunes .....	32
4. Améliorer le taux d'emploi pour ramener le chômage sous la barre des 7 %.....	34
<b>Orientation 3 : Un développement soutenable pour un environnement préservé</b> .....	36
1. Encourager une agriculture raisonnée et de proximité pour une alimentation plus saine .....	38
2. Préserver la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau, développer l'économie circulaire.....	40
3. Réduire les consommations énergétiques (notamment lutter contre la précarité énergétique) et développer les énergies renouvelables pour limiter l'émission de CO2 et GES .....	42
4. Faire du territoire un modèle en matière de qualité de vie.....	44
<b>Notre stratégie</b> .....	46

« Un voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas »

**Lao Tseu,**  
contemporain de Confucius

Ce premier pas, notre Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire l'a fait le 1<sup>er</sup> janvier 2017 en se donnant pour compétences :

- *obligatoires* : le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire dont l'organisation de la mobilité, l'équilibre social de l'habitat, la politique de la ville, l'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GeMAPI)

- *optionnelles* : la création ou l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire, la gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire, la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, l'action sociale d'intérêt communautaire

- *facultatives* : l'eau et l'assainissement, l'établissement et l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques, les politiques sportives, les politiques culturelles, le financement du SDIS.

Cette première année a permis de préciser les transferts entre communauté et communes et d'évaluer les attributions de compensations financières qui en découlent.

Le budget principal voté le 6 avril 2017 s'établit en fonctionnement à 41,6 M d'€ et à 17,6 M d'€ en dépenses d'équipements, dont 1 M d'€ de fonds de concours pour les projets communaux. L'Agglomération affiche sa place et son rôle sur le Saumurois.

Et pour cela, les élus communautaires ont travaillé le projet de territoire, document stratégique qui définit les orientations, fixe les objectifs et les traduit en projets et en actions.

Cette démarche à partir d'un constat partagé des atouts et des faiblesses, permet d'identifier les axes de développement que nous souhaitons mettre en avant et de nous donner une vision commune de notre devenir. Ce projet de territoire, ce doit être également un outil qui fédère et mobilise les forces vives tant économiques que sociales.

Tous mobilisés, le bureau de l'Agglomération et le conseil communautaire, vous assurent de leur volonté et de leur engagement pour rendre le territoire de « Saumur Val de Loire » plus attractif, plus dynamique, plus accueillant dans un environnement préservé et d'être au service de celles et ceux qui entreprennent, des 101 000 habitants qui y résident et des nombreux touristes qui y séjournent.

Nous voulons que le vivre ensemble et le bien-vivre soient les marques de la qualité de vie en Saumurois.

**Jean-Michel Marchand,**  
Président de la Communauté d'Agglomération  
Saumur Val de Loire



La Région des Pays de la Loire évoquait, en 2006, dans le diagnostic du schéma régional d'aménagement durable du territoire (SRADDT), le danger d'un « grand écart territorial », avec un territoire régional, tiraillé entre la forte croissance du littoral ou de la dorsale urbaine Nantes-Le Mans-Paris et la crise agricole ou industrielle des territoires les plus éloignés des grands pôles urbains.

Le Saumurois, était et est justement au cœur de ces mutations socio-économiques et environnementales. Les bouleversements sont d'autant plus forts que le territoire s'appuie sur un contexte démographique et d'emplois difficile.

Fort de ce constat, les communes ont lancé une première vague de coopération avec la création des Communautés de communes et d'agglomération. Les intercommunalités ont su confirmer tout leur rôle et leur intérêt, en structurant les équipements et les infrastructures nécessaires.

La création du Pays Saumurois en 2005, héritage des comités d'expansion locaux, a permis d'apporter des réponses ponctuelles et thématiques ; mais il lui manquait la dimension territoriale du bassin de vie et d'emplois.

De plus, durant plusieurs années, les quatre intercommunalités ont œuvré ensemble sur des travaux divers engageant ainsi le dialogue : les projets de territoire du Douessin et du Gennois, le développement de Loire-Longué, le plan climat énergie territorial de Saumur agglo, les travaux préparatoires du SCoT, entre autres... ont ouvert des perspectives.

Conscient de la nécessité de structurer ce dialogue et ces travaux communs, le Grand Saumurois a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2014, afin de simplifier l'organisation, parachever les efforts antérieurs et confirmer l'engagement de tous au service d'un même projet de développement.

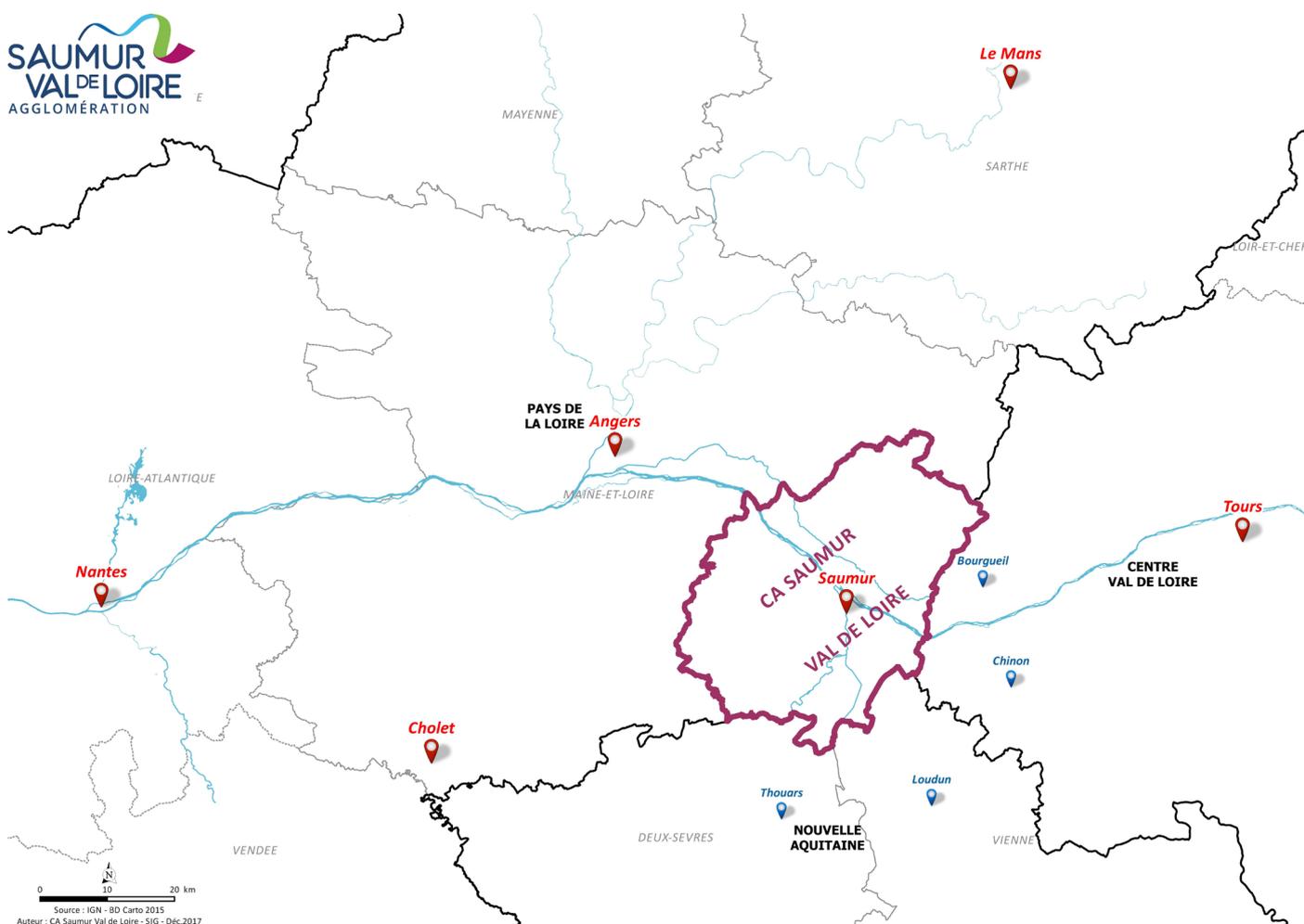


La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, se compose donc en 2018, de 47 communes. Située au centre d'un pentagone (Angers, le Mans, Tours, Poitiers et Cholet) elle rayonne au-delà des limites administratives et s'inscrit dans un système interurbain offrant des relations transversales inter-régionales et nationales.

Le territoire est au cœur du patrimoine mondial Val de Loire UNESCO et du Parc Naturel Loire Anjou Touraine, lesquels reflètent l'excellence de son histoire, de son cadre de vie, et affirment un territoire à fort potentiel d'attractivité. Ce, d'autant plus que son développement est appuyé par des capacités ferrées et autoroutières. La ville centre, Saumur, rayonne sur un bassin de vie s'inscrivant au-delà des limites administratives du territoire, à la confluence de différentes régions.

Depuis plusieurs années, une véritable synergie a été engagée avec de nombreux partenaires qui participent à l'ensemble des démarches qui ont été impulsées par les différentes structures comme, de manière non exhaustive, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'État, la Maison de l'emploi, le Parc Naturel Loire Anjou Touraine, les communes membres, les chambres consulaires, l'Agence de développement, ...

En plus de ces multiples atouts internes irréfutables, la dynamique du territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire ne peut être isolée, ne serait-ce que par son histoire qui la relie tout autant aux marches du Poitou, au Val de Loire Unesco et à l'Anjou.



Les références économiques communes sont nombreuses. Les entreprises sont aussi mobiles et rayonnent sur le Département et en dehors avec les territoires du Thouarsais, du Loudunais, du Bourgueillois ou du Chinonais. Par exemple, la gare ou le centre hospitalier de Saumur irriguent à cette échelle de territoires et sur les villes moyennes proches.

**La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire intervient aujourd'hui dans plusieurs domaines avec :**

**des compétences obligatoires :**

- le développement économique
- l'aménagement de l'espace communautaire dont l'organisation de la mobilité
- l'équilibre social de l'habitat
- La politique de la ville
- l'accueil des gens du voyage
- la collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés
- la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GeMAPI).

**des compétences optionnelles :**

- la création ou l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire
- la gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- l'action sociale d'intérêt communautaire.

**des compétences facultatives :**

- l'eau et l'assainissement,
- l'établissement et l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques,
- les politiques sportives,
- les politiques culturelles,
- le financement du SDIS.

# LA VISION

Des atouts au service  
d'une ambition :  
le bien-vivre en Saumurois

Le présent projet de territoire repose sur une vision pour l'avenir commun du Saumurois, celle d'un territoire :

- où priment la qualité de vie et le bien-être,
- disposant d'une économie dynamique et innovante,
- bénéficiant d'un réseau de transports en commun performant qualitatif et décarboné,
- préservant son environnement naturel,
- autonome sur les plans alimentaire et énergétique,
- figurant parmi les premières destinations touristiques de France.

Si elle est particulièrement ambitieuse, cette vision reste réaliste puisqu'elle s'appuie avant tout sur les nombreux atouts qu'offre le territoire.

## Un territoire vivant et attractif : un modèle en matière de qualité de vie.

De par sa situation géographique et son climat, le Saumurois est un lieu où il fait bon vivre. Grâce à ses températures mesurées, que traduit l'expression de « douceur angevine », le territoire offre naturellement un grand confort de vie à mi-chemin entre les fortes chaleurs du Sud et la météo pluvieuse du Nord. Cette situation doit être valorisée pour faire du Saumurois un modèle en matière de qualité de vie.

En France comme à l'international, le territoire doit être identifié comme un endroit agréable à vivre, pour son climat mais pas seulement. Contrairement aux grandes métropoles, il doit permettre un rythme de vie plus calme, serein et reposant, loin des routes saturées et des transports en commun surchargés. L'humain,

son bien-être et son épanouissement, doivent y être au premier plan. La population est également connue pour son art du consensus.

De très nombreuses activités doivent également participer au « bien-vivre » caractéristique du Saumurois. L'offre culturelle sera ainsi à renforcer, théâtre et opéra notamment, tout comme les activités de loisirs (accrobranche, canoé, laser game...), les animations en tout genre (Anjou Vélo Vintage, rencontres sportives, fête médiévale par exemple) et les clubs de sport. Des centres de remise en forme et de bien être pourraient également être développés en direction des seniors à la recherche de cure de jouvence.

Dans un futur proche, le territoire doit devenir très attractif et

pour ce faire, jouer pleinement la carte de la qualité de vie sous toutes ses formes. L'enjeu est de permettre une augmentation significative de la population, notamment grâce à un flux migratoire positif. Les jeunes et les familles plus particulièrement doivent avoir envie de s'installer en Saumurois, tout comme les jeunes retraités à la recherche d'un lieu de vie apaisé.



## Une économie dynamique et innovante

Si le territoire doit à l'avenir être identifié comme un havre de paix et de tranquillité, à l'inverse des métropoles, il ne doit pas pour autant négliger son dynamisme économique. Pour les habitants, la qualité de vie, c'est aussi bénéficier d'un bassin économique important où réside de nombreuses entreprises qui génèrent de l'emploi local.

Le Saumurois a justement le potentiel pour accueillir des entreprises à la pointe de la technologie et investir dans la recherche et le développement. La présence de troglodytes et de cavités permet par exemple de développer des data centers en faisant d'importantes économies d'énergies grâce au refroidissement des équipements qui peut se faire de manière naturelle.

En valorisant ses atouts, le territoire pourrait donc devenir un lieu privilégié pour l'implantation de data center et se transformer ainsi en un pôle européen majeur en matière de stockage de données numériques, de recherche et de développement de ces informations tout en assurant leur souveraineté.

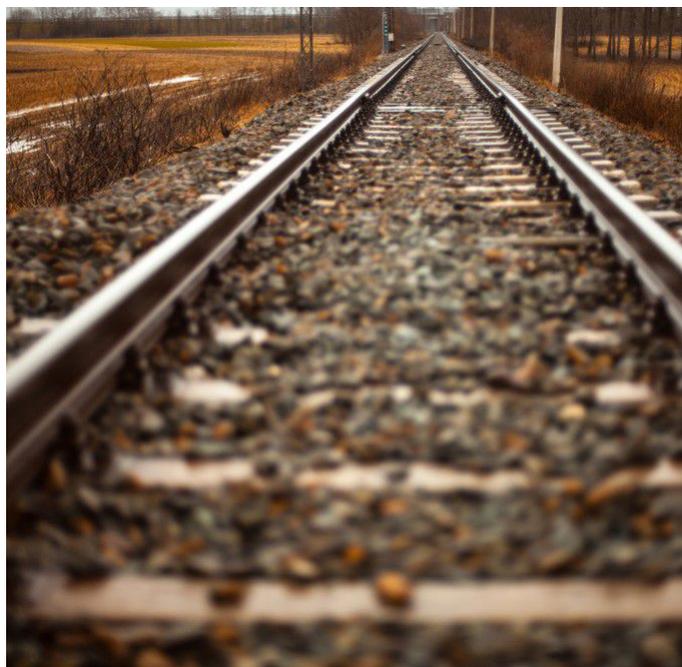
En favorisant l'implantation de nouvelles entreprises, le Saumurois attirera de nouvelles compétences et de nouveaux profils. Son dynamisme économique devra permettre la création d'emplois, une baisse significative du taux de chômage et une meilleure insertion professionnelle pour les personnes en difficulté.

Dans le cadre de la formation, tout au long de la vie, une adéquation sera recherchée pour adapter les cursus aux besoins des entreprises locales, et si possible en s'appuyant sur le pôle de formation mutualisé.

## Des transports en commun performants et connectés

Pour que le dynamisme économique ne se limite pas à certaines zones géographiques, de nouvelles liaisons devront permettre de connecter l'ensemble du territoire. Les transports en commun devront ainsi être développés pour permettre à tous de se déplacer facilement et limiter son empreinte carbone. Le réseau de bus notamment sera à améliorer pour qu'il concurrence l'utilisation massive de la voiture.

Le territoire se devra donc d'être connecté, à l'ensemble de ses composantes d'abord, mais aussi à l'extérieur, notamment grâce au TGV. Dans l'avenir, pour fluidifier les déplacements et limiter la pollution, l'essentiel des trajets devront s'effectuer en transports en commun.



## Un environnement préservé : une transition énergétique indispensable

L'important développement économique du territoire se fera en lien avec une exigence de haute qualité environnementale. Le Saumurois devra profiter de son dynamisme pour amorcer une transition énergétique.

Dans tous les secteurs de son économie, des solutions devront émerger pour limiter l'émission de gaz à effet de serre et la production de déchets. Dans les transports, cela nécessitera le développement de véhicules propres. La production d'énergie évoluera pour laisser davantage de place au photovoltaïque et à la biomasse (biogaz et biocarburants). Enfin, l'agriculture elle aussi devra faire évoluer ses pratiques et ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

Un travail sur l'habitat devra être entrepris pour qu'il devienne « habitat à énergie positive ». Un travail devra être effectué sur le bâti et une attention particulière devra être apportée sur la précarité énergétique.



Un environnement naturel sain est un élément essentiel d'une grande qualité de vie. La préservation de la biodiversité, de l'air et de l'eau, doivent ainsi être des priorités.



## Un territoire autonome en énergie et en alimentation pour le bien-être de tous

Afin de maîtriser sa production et sa consommation, le territoire pourrait devenir autonome en matière d'énergie et d'alimentation.

En développant l'élevage, en structurant ses espaces agricoles et en encourageant l'économie circulaire et résidentielle, le Saumurois pourrait s'auto-suffire sur le plan alimentaire. L'enjeu sera de proposer, grâce à des circuits courts, des produits biologiques, ou respectueux de l'environnement, permettant de préserver la santé des personnes.

Il en va de même sur le plan énergétique. Le territoire deviendrait un des premiers en France à être autonome et à produire lui-même de quoi satisfaire ses besoins. Cette énergie devra être issue des énergies renouvelables.



## Une destination touristique de premier plan

Le Saumurois est déjà très fréquenté par les touristes. En développant et en structurant davantage son offre, il pourrait devenir une des premières destinations touristiques de France.

La valorisation de l'environnement naturel et du patrimoine : bâtiments classés, villages labellisés, patrimoine gastronomique et œnologique ; et le développement de nouvelles activités : marches, randonnées, cheval, activités nautiques sur la Loire ; devront contribuer au développement toujours plus important du tourisme et de l'économie locale.

# 2028 : Le territoire vu par Élodie



Élodie est une jeune femme plutôt dynamique, l'œil pétillant et jovial, elle grandit à l'ouest du Maine-et-Loire, avant de partir faire ses études supérieures de développement touristique en Dordogne. En parallèle, elle se forme à l'œnologie, passion familiale certainement issue de la belle cave paternelle contenant de modestes bouteilles mais de qualité plutôt enviable.

Son cursus lui permet rapidement de décrocher un emploi dans un office de tourisme proposant des dégustations de vin et une initiation à l'œnologie. Alliance parfaite qui lui permet d'étoffer son expérience dans ses deux domaines de prédilection.

Après plusieurs années passées loin du cocon familial, la maladie de sa mère lui donne l'envie de se rapprocher géographiquement de sa famille. Opportunité faisant, c'est à Saumur qu'Élodie va trouver un poste, dans l'une des prestigieuses caves du territoire. Une nouvelle vie commence, et une découverte aussi de cette partie du département qu'elle ne connaît que très peu, finalement, malgré le fait que la ville se situe dans son département d'origine (à l'opposé en fait !). Pour pouvoir faire des connaissances, Élodie participe à la vie locale et aux animations. Sa préférée : Anjou vélo vintage, qui lui permet de découvrir le saumurois sur un vieux vélo en bonne compagnie et dans une super ambiance...vintage ! Elle participe également aux dégustations de vins organisées un peu partout et aime se promener le long de la Loire grâce à la Loire à vélo, dans la vallée ou sur les côteaux via les nombreux chemins de randonnées. Quand ses amis périgourdins viennent la voir, elle en profite pour revisiter tout le patrimoine saumurois, châteaux, sites troglodytes...

Toutes ces sorties, lui permettent de rencontrer Jean, militaire aux Ecoles Militaires de Saumur, passionné par les chevaux et l'équitation qu'il pratique très régulièrement. Equitation qui participe grandement au rayonnement de la ville de Saumur à l'international, à l'instar du vin et du patrimoine. Élodie découvre ainsi les sites majeurs de Saumur sur cette thématique et assiste régulièrement aux spectacles organisés par le Cadre Noir. Élodie et Jean font construire une jolie maison passive en bords de Loire. Ils ont facilement trouvé des professionnels qui leur ont permis de faire aboutir leur projet. Il ne leur faut pas longtemps pour accueillir une petite fille, Léa. Élodie a choisi d'accoucher à Saumur, en raison de sa proximité géographique. De plus, la maternité dispose d'un service de néonatalogie, ce qui la rassure pour ce premier accouchement.

Le choix du lieu de la maison n'a pas été anodin puisqu'une micro-crèche a été construite dans une ville voisine et de nombreux services et commerces sont présents sur la commune. De plus, Élodie ne se fait pas de souci pour la scolarité de sa fille puisqu'un large panel de formation initiale et professionnelle est disponible, notamment au sein du nouveau Pôle de formations mutualisé de Saumur. La bonne idée a été de créer des formations en adéquation avec les besoins du territoire, ce qui fait que peu importe la formation choisie par Léa, elle est assurée de trouver un emploi rapidement.

De manière générale, le territoire est desservi par les transports en commun, Léa pourra donc prendre facilement le bus pour aller à l'école. Jean doit souvent se déplacer à l'étranger dans le cadre de son travail et grâce aux TER, il atteint facilement les grandes gares TGV lui permettant d'aller vers Nantes ou Paris aux heures souhaitées.

Depuis qu'elle vit ici, Elodie mène une vie plutôt « green », c'est le cadre de vie qui veut cela sûrement... Elle se dit que si elle veut préserver son environnement, et sa qualité de vie, c'est l'histoire de tous et surtout de chacun. Alors elle a choisi, pour son alimentation et celle de sa famille, de consommer local et bio, avec tous les maraîchers et agriculteurs présents sur le territoire, ce serait un comble de ne pas en profiter ! Elle sait aussi que toute la restauration collective du territoire s'approvisionne de la même façon, elle est donc confiante pour les repas de sa fille à l'école. Un territoire autonome alimentairement, ça ne se voit pas tous les jours ! Et quand, en plus, on sait qu'il est certifié zéro-déchets, les habitants peuvent être fiers d'avoir changé leurs habitudes !

Elodie va jusqu'au bout de ses idées, pour ses déplacements en voiture, elle a choisi de remplacer sa vieille guimbarde diesel par un véhicule au Biogaz. Comme les bornes électriques, les stations biogaz, approvisionnées par plusieurs unités de méthanisation installées sur le territoire, ont fleuries partout !

L'électricité des  $\frac{3}{4}$  du territoire est fournie par l'éolien et le photovoltaïque. On parle même de fermer la centrale de Chinon... De toute façon, la quasi-totalité du personnel sera reclassée sur la maintenance des sites de production en ENR (Energies renouvelables) du territoire...

Une chose est sûre, en quelques années le territoire s'est transformé, la natalité a bondi, Le chômage est descendu au-dessous des 7 %, et de nouvelles entreprises s'installent sur les zones d'activités, qui arrivent à saturation... Et dire qu'il y a quelques années, 24 hectares étaient encore disponibles sur ces zones...

Ce territoire est devenu synonyme de recherche et d'innovation économique, touristique et environnementale. Il est même pris en exemple au niveau national. En même temps, être le territoire où il y a le premier data center souterrain au monde et le 1er pôle européen de recherche et développement lié à la sécurisation des données informatiques, ça donne des ailes aux habitants !

Et puis, il y a aussi un truc super, plus de prise de tête, maintenant elle fait toutes ses démarches administratives par internet, payer la cantine de Léa, demander des papiers, payer son stationnement... le territoire est hyper connecté, depuis l'arrivée du très haut débit, les professionnels comme les usagers ont rapidement pris le virage du tout numérique. L'accessibilité n'est pas que physique, elle est aussi numérique, et ça change la vie !

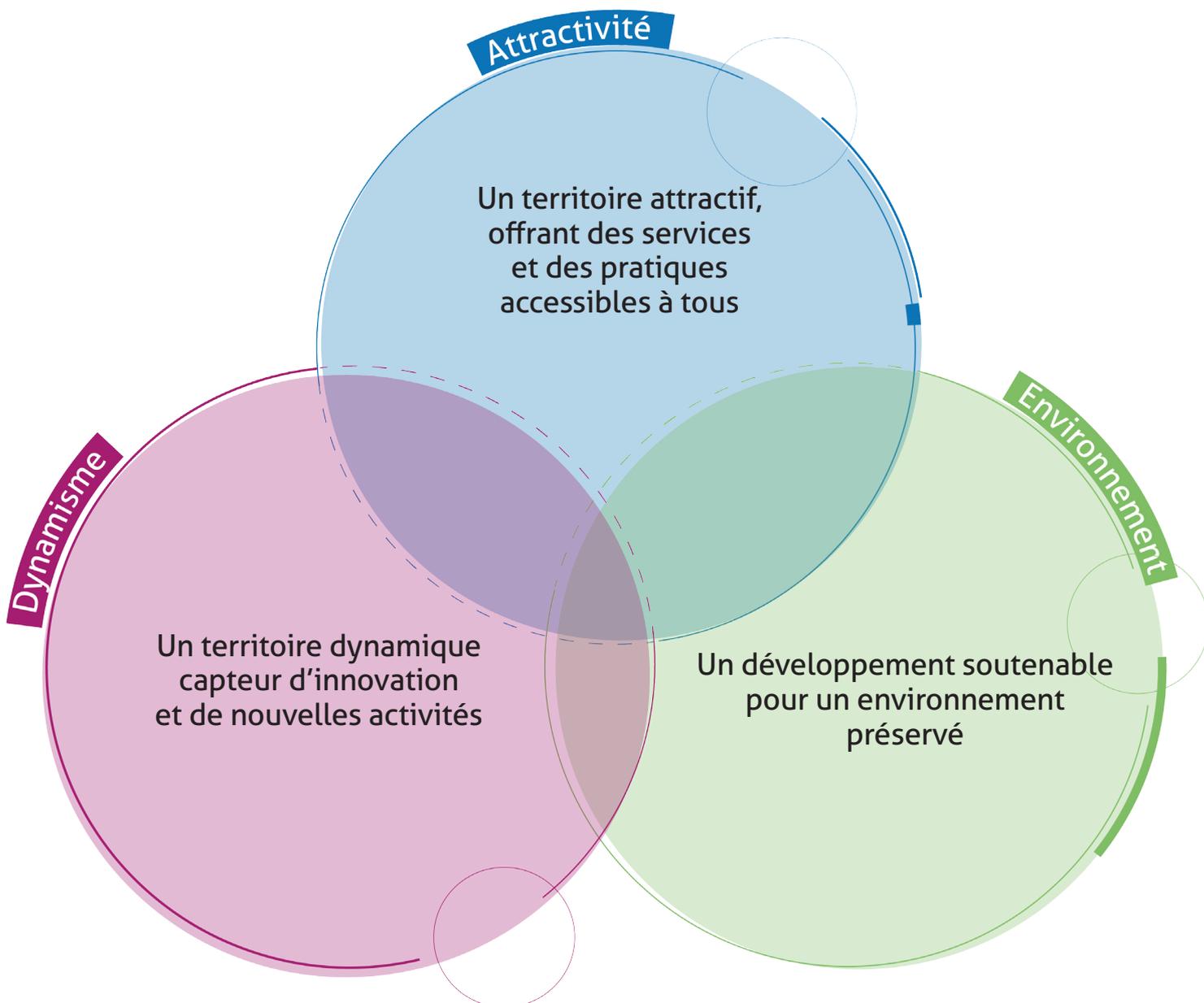
Elodie en est persuadée, elle et son mari passeront leur retraite ici, il y a tout ce qu'il faut, le travail sur la silver économie qui a été enclenché dans les années 2010, est arrivé à maturation. Dépendante ou pas, il y a tout ce qu'il faut : logements adaptés grâce au développement de la domotique, structures d'accueil et des professionnels spécialisés.

Vivement la retraite tient ! Qu'on ait le temps de ressortir la plate et aller se promener sur la Loire et regarder la multitude de variétés d'oiseaux, de poissons et castors qui sont revenus depuis quelques années... Et puis, on continuera à faire du sport, parce que tout le monde le dit : il faut continuer à bouger pour avoir la pêche ! Et il y a des associations sportives et des équipements partout ! On a l'embaras du choix, tout comme Léa. Mais elle, elle préfère aller au théâtre, elle adore découvrir toute l'offre culturelle du territoire, danse, poésie, lecture, et profiter de l'école de musique... Chacun son truc !



Les personnages et les situations de ce récit étant purement fictifs, toute ressemblance avec des personnes ou des situations existantes ou ayant existé ne saurait être que fortuite.

# Le chemin pour atteindre notre vision se décline en 3 grandes orientations :



Attractivité

**ORIENTATION**

**1**

## UN TERRITOIRE ATTRACTIF, OFFRANT DES SERVICES ET DES PRATIQUES ACCESSIBLES A TOUS

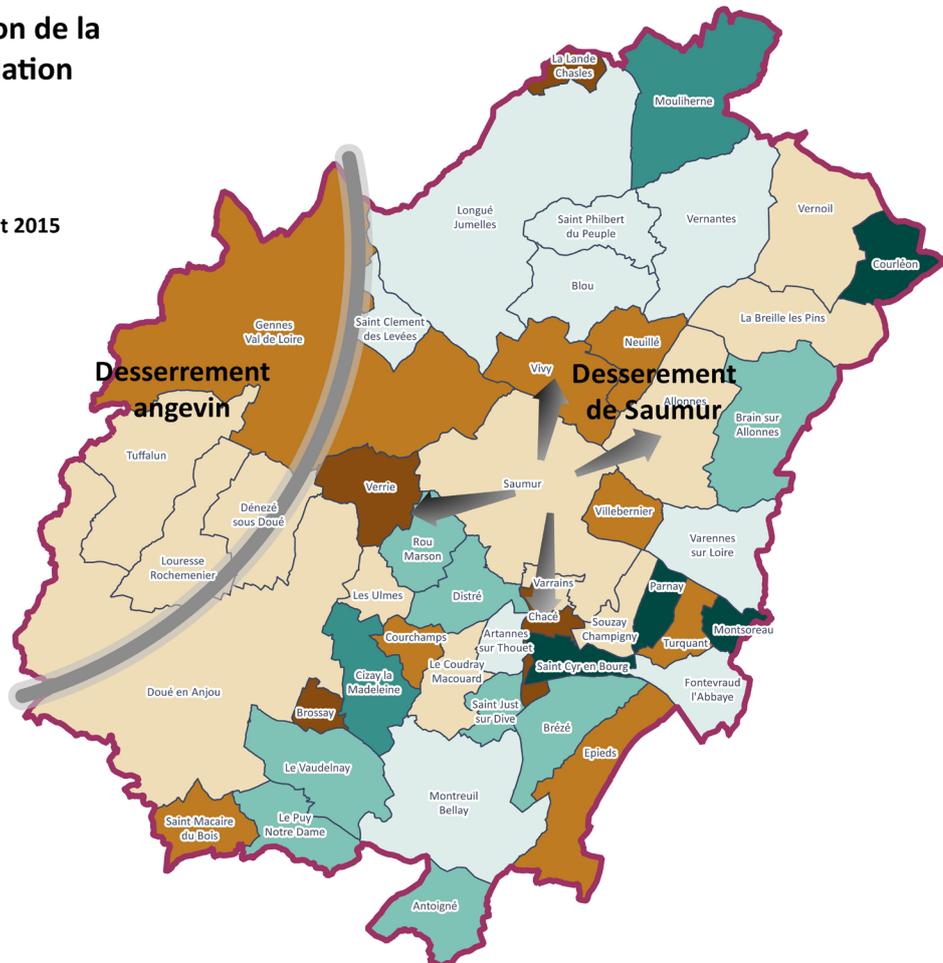
Si le territoire connaît, à l'heure actuelle, une dynamique démographique positive, cette dernière est à nuancer par le fait qu'elle est nourrie presque exclusivement par le solde naturel. De plus, cette dynamique n'est pas homogène. Alors que le cœur du territoire, la Ville de Saumur en particulier, est en perte d'attractivité résidentielle, ses périphéries connaissent une forte vitalité démographique aussi bien liée au solde naturel qu'au solde migratoire.



### Evolution de la population

#### Evolution de la population entre 2011 et 2015

- Plus de -7%
- De -7 à -4%
- De -4 à -2%
- De -2 à 0%
- De 0 à 2%
- De 2 à 5%
- Plus de 5%



0 2,5 5 km  
Source : INSEE - RGP 2014  
Auteur : CA Saumur Val de Loire - SIG - Janvier 2018

Cette tendance est à mettre en lien avec un autre phénomène notable : le vieillissement de la population. La moyenne d'âge en Saumurois est en effet supérieure à la moyenne d'âge du département et de la région. S'ils n'ont rien d'alarmant, ces indicateurs doivent être pris en compte afin d'adapter les politiques publiques en conséquence.

Une des priorités de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire est donc de devenir un territoire attractif, en particulier pour les jeunes et les familles. Cette ambition est à combiner avec la volonté d'améliorer le cadre de vie de la population déjà présente, en particulier les plus âgés.

L'amélioration de l'offre de services et leur accessibilité est un moyen de développer l'attractivité du territoire tout en garantissant la prise en compte de

ses habitants. En travaillant sur des services et des pratiques accessibles à tous, l'enjeu est bien de répondre à ce double impératif : attirer de nouvelles personnes et répondre aux besoins de celles déjà présentes.

Pour cette orientation, la Communauté d'Agglomération souhaite travailler autour de deux axes : l'amélioration de l'offre de services, en particuliers ceux qui sont les plus lacunaires, et leur facilité d'accès, afin de lutter contre les inégalités territoriales. Les services à améliorer en priorité sont l'offre de soin, les transports en commun et l'offre culturelle.

## 1. Renforcer l'offre de soins et lutter contre les déserts médicaux



En matière de services, l'offre de soins est un point faible du territoire. Ce dernier compte en effet seulement 1 médecin généraliste pour 1000 habitants (légèrement inférieur au département, qui compte 1,03 médecin pour 1000 habitants). La densité des infirmiers n'est pas plus favorable puisqu'elle est de 0,5 / 1000 (contre 1,7 en France par exemple). Certaines spécialités comme la pédiatrie ou la rhumatologie sont extrêmement peu représentées.

Pour améliorer la situation, renforcer l'offre de soins et lutter contre les déserts médicaux, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire entend se saisir de cette problématique en favorisant l'émergence des maisons de soins pluridisciplinaires (MSP) dotées de projet de santé afin de permettre la coordination des acteurs dès la phase de projet.

## A TERME, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOUHAITE COUVRIR LE TERRITOIRE AVEC UNE MAISON MÉDICALE PAR PÔLE.

### ACTIONS :

- Favoriser le renouvellement des professionnels médicaux.
  - Attirer de nouveaux professionnels libéraux, notamment les médecins généralistes, les dentistes et les kinésithérapeutes. Favoriser la maîtrise de stage chez les professionnels de santé libéraux pour faire connaître le territoire et les modes d'exercice et faire venir de jeunes praticiens (CLS action 1.1). Coordination avec l'Institut Français en Soins Infirmiers de Saumur.
  - Développer la coordination entre professionnels de santé libéraux et établissements de santé. Faciliter le partage d'informations entre soignants. Améliorer les parcours de santé et la prise en charge des patients (CLS Action 1.2).
  - Soutenir le développement (maillage) des Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP), pérenniser l'offre de soins de premier recours (CLS action1.1).
- 

### OUTILS / ACTIONS EXISTANTS MIS OU À METTRE EN ŒUVRE :

- Contrat local de santé signé en décembre 2015 : mettre en action les axes « pérenniser l'accès aux soins sur le territoire » et « développer la coordination des acteurs pour favoriser des parcours de santé cohérent » et l'axe 2 « faciliter l'accès aux droits en matière de santé et aux soins ».
  - Soutien financier des collectivités locales et de l'Etat, à l'émergence des maisons de santé, dans le cadre des politiques contractuelles.
- 

### ACTEURS ET PARTENAIRES :

- Communes compétentes, ARS (Agence régionale de santé), professionnels de Santé, Région, État
-



## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ENTEND OFFRIR UNE VRAIE ALTERNATIVE À L'UTILISATION DES VÉHICULES THERMIQUES, NOTAMMENT POUR LES ACTIFS.

### ACTIONS :

- Réfléchir sur l'aménagement de liaisons intercommunales pour connecter l'ensemble du territoire et harmoniser les moyens de transport.
- Réinventer la carte de transport territoriale (transports en commun Agglobus, ferroviaire...).
- Déconcentrer l'accès au titre de transport / Proposer un Pass unique quel que soit le type de transport.
- Faciliter le recours à des véhicules à énergie positive. Alimentation en GNV (gaz naturel de ville), accès à des vélos par centrales de réservation.
- Encourager les transports solidaires : co-voiturage (applications numériques et parkings), déplacements collectifs d'élus pour les réunions.
- Créer un service de transport en commun « à la demande » sur internet.
- Développer les mobilités douces et l'infrastructure nécessaire : pistes cyclables, vélos à assistance électrique, Vélib'.
- Proposer un meilleur cadencement ferroviaire pour faciliter les connexions avec les territoires voisins.
- Développer les connexions multimodales pour permettre un déplacement pendulaire autre qu'avec un véhicule individuel thermique.
- Développer le suivi connecté du réseau de transport pour permettre une meilleure visibilité (développement d'application, lisibilité sur les PEM - pôle d'échange multimodal et le réseau urbain).
- Elargir et mettre en œuvre le Schéma d'aménagement de liaisons douces (réalisé sur 9 communes, à développer sur l'ensemble du territoire à partir des communes pôles).

---

### OUTILS / ACTIONS EXISTANTS MIS OU À METTRE EN ŒUVRE :

- SPL AggloBus compétente sur le transport urbain et scolaire.
- Partenariat avec les gestionnaires de transports (ferroviaire, transport solidaire, transport à la demande...).
- Initiatives privées pour le développement de mobilités douces.
- Modernisation et médiation numérique du transport.
- Soutien financier des collectivités locales et de l'Etat dans le cadre des politiques contractuelles.

---

### ACTEURS ET PARTENAIRES :

- Communes compétentes sur la mobilité douce, SNCF, Région, associations...

### 3. Garantir l'accès aux services partout sur le territoire

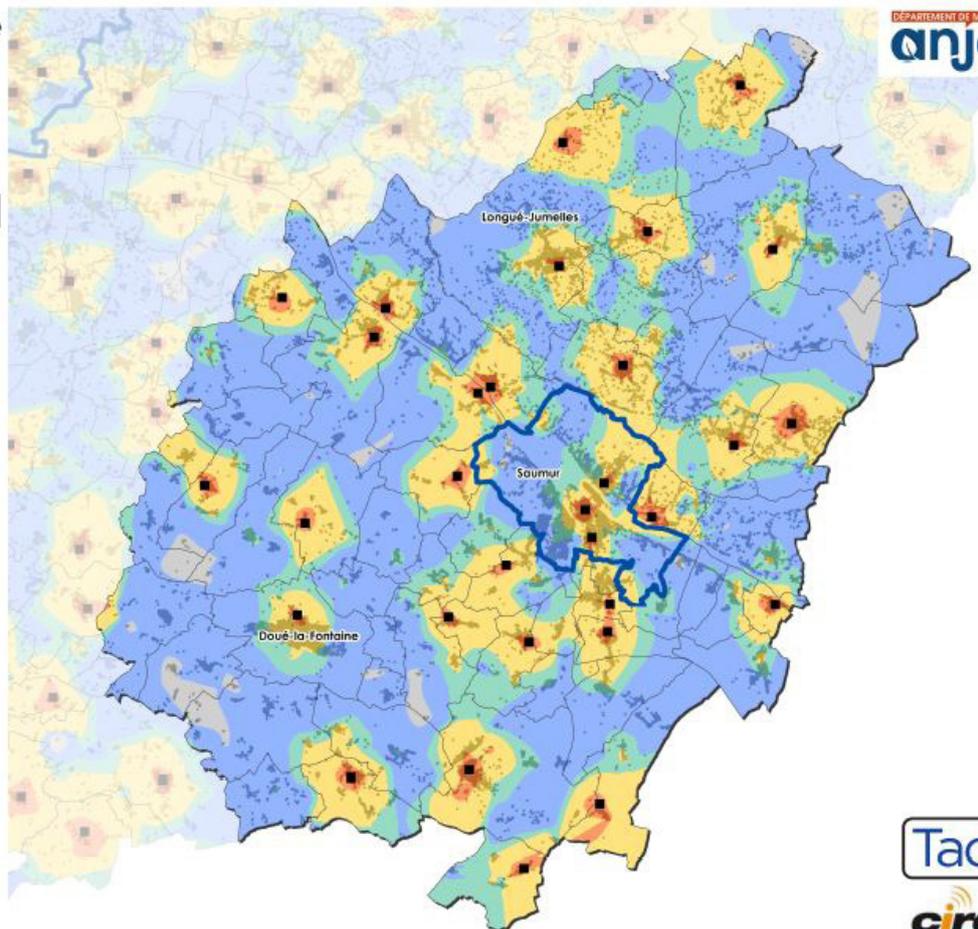
#### Eligibilité technique de l'offre de service DSL

Département de Maine-et-Loire

CA Saumur Loire Développement



- NRA
- ☞ Prises
- Offre DSL estimée :
  - De 30 à 100 Mbit/s
  - De 8 à 30 Mbit/s
  - De 3 à 8 Mbit/s
  - Moins de 3 Mbit/s
  - Inéligible
- Zones d'investissement privé
- Limites des communes



Au centre du territoire, La Ville de Saumur concentre une grande partie des équipements et services publics. En complément de cette « ville centre », les « communes pôles » doivent bénéficier également des infrastructures et services essentiels. L'accès aux services partout sur le territoire est d'autant plus important que les personnes qui en ont besoin ont souvent des difficultés de mobilité (attention à faire l'articulation avec le SCOT qui encadre le développement des équipements et services en favorisant leur développement dans les pôles qu'il a défini – à savoir : Allonnes, Doué la Fontaine, Gennes-Les Rosiers, Longué-Jumelles, Montreuil-Bellay, Ville de Saumur).

D'autre part, si 98,6 % des foyers ont accès à internet, seulement 57 % d'entre eux ont accès au haut débit et pour certains des défaillances subsistent. Certaines zones sont très mal desservies en haut-débit et sont excentrées du réseau de fibre optique.

Pour attirer de nouvelles entreprises et des jeunes, la fibre optique est un argument de poids. Il est donc essentiel d'équiper l'ensemble du territoire en fibre optique pour faciliter l'accès à l'internet haut débit pour tous.

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOUHAITE METTRE TOUS LES USAGERS À 15 MINUTES MAXIMUM D'UN PANIER DE SERVICES DE NIVEAU 1 ET 95% DU TERRITOIRE DOIT ÊTRE DESSERVI PAR LA FIBRE OPTIQUE À LA FIN DE L'ANNÉE 2020. LE SYNDICAT ANJOU NUMÉRIQUE TRAVAILLE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE DÉPARTEMENT À L'EXCEPTION DES TROIS VILLES EN ZONE AMIII : ANGERS, CHOLET ET LA VILLE DE SAUMUR.**

## **ACTIONS :**

- Maintenir les réseaux de services essentiels structurés par territoire de vie (maillage opérationnel des MSAP sur les polarités et maintien des paniers de services de premier niveau).
- Soutenir l'aide à la personne pour le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou handicapées et encouragement de l'habitat adapté et de la domotique.
- Développer les capacités d'accueil, favoriser les petites structures d'accueil pour personnes âgées.
- Soutenir les associations en lien avec les compétences de l'agglomération et dans le cadre d'une contractualisation d'objectifs.
- Faciliter l'accès à internet lié aux services, à l'économie, la culture, l'emploi, l'éducation, e-administration...
- Renforcer l'accompagnement des e.usages.

---

## **OUTILS / ACTIONS EXISTANTS MIS OU À METTRE EN ŒUVRE :**

- Déploiement de la fibre sur le département par le Syndicat Anjou Numérique.
- Maintien et regroupement des services publics de proximité : la création, l'aménagement ou l'extension des maisons des services publics.
- Mise en œuvre du SDAASP (Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services aux publics).

---

## **ACTEURS ET PARTENAIRES :**

- Anjou Numérique, communes, Département, Région, État
-

## 4. Développer les pratiques sportives et culturelles



La culture, le sport et toutes les activités de loisirs participent à l'attractivité du territoire.

Aujourd'hui, la mise en œuvre d'équipements sportifs et culturels sur l'ensemble du territoire permet une meilleure accessibilité.

Inscrite dans le socle commun, l'acquisition du savoir-nager est une priorité nationale. Le développement des équipements aquatiques sur le territoire est indispensable pour que l'ensemble des élèves puissent avoir accès à la natation.

La prise de compétence enseignement musical au niveau intercommunal doit permettre un meilleur maillage sur le territoire par la mise en œuvre d'un schéma de l'enseignement musical dynamique et équitable (Musique pour tous).

La lecture publique est un élément essentiel de la politique culturelle de la collectivité associant 3 médiathèques et un réseau rassemblant à terme 31 bibliothèques associées. La mise en œuvre d'un schéma de lecture publique (Lecture pour tous) dont la philosophie est de tendre vers les préconisations nationales, devrait permettre aux habitants d'être à proximité d'une bibliothèque ou d'une médiathèque. Le développement des outils numériques au sein des cybercentres et des médiathèques est également un engagement du territoire.

## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ENTEND PERMETTRE À CHAQUE ENFANT D'ACCÉDER AU SAVOIR NAGER, ET FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE.

### ACTIONS :

- Soutenir les équipements culturels structurants sur le territoire.
  - Développer et soutenir des pratiques culturelles diversifiées (poésie contemporaine, opéra, théâtre, danse, lecture publique, musique...) en profitant du rayonnement du Dôme, de la Closerie et du Théâtre Philippe Noiret sur l'ensemble du territoire.
  - Refondre la carte de l'enseignement musical sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération pour permettre une égalité d'accès sur le territoire.
  - Savoir nager : répondre à minima aux préconisations de l'Education Nationale sur les apprentissages de la natation.
  - Permettre le développement du Sport-Santé dans toutes ses dimensions.
  - Développer les équipements sportifs.
  - Mobiliser les politiques sportives, notamment son projet sport-emploi.
- 

### OUTILS / ACTIONS EXISTANTS MIS OU À METTRE EN ŒUVRE :

- Modernisation et médiation numérique de l'offre culturelle (lecture, musique, vidéo, arts plastiques...).
  - Conception et mise en œuvre des schémas de lecture publique et d'enseignement musical.
  - Soutien financier des collectivités locales et de l'État, pour la construction d'équipements, dans le cadre des politiques contractuelles.
- 

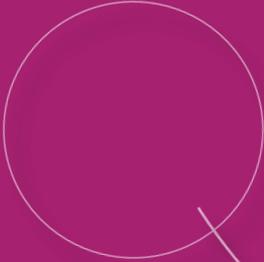
### ACTEURS ET PARTENAIRES :

- Les acteurs et équipements culturels et sportifs, la DRAC (Délégation régionale des affaires culturelles), Département, Région, associations de musique et harmonies, l'ARS, l'Éducation Nationale, associations sportives, Maison de l'emploi Saumur Val de Loire, mission locale...
-

Dynamisme

**ORIENTATION**

**2**



# UN TERRITOIRE DYNAMIQUE, CAPTEUR D'INNOVATION ET DE NOUVELLES ACTIVITÉS

L'activité économique est le levier essentiel pour développer le territoire et offrir un cadre de vie confortable à sa population. Le saumurois dispose de nombreux atouts mais reste fortement touché par un chômage structurel, en particulier celui des jeunes.

L'enjeu de cette orientation est donc d'accélérer le dynamisme économique du territoire, de répondre aux besoins de ses habitants en matière et d'accroître son attractivité.

Afin d'y parvenir, la Communauté d'Agglomération souhaite d'abord s'appuyer sur un secteur « pilier » : le tourisme. Elle entend également attirer de nouvelles entreprises, en particulier celles positionnées dans les nouvelles technologies, l'informatique, la recherche et le développement.

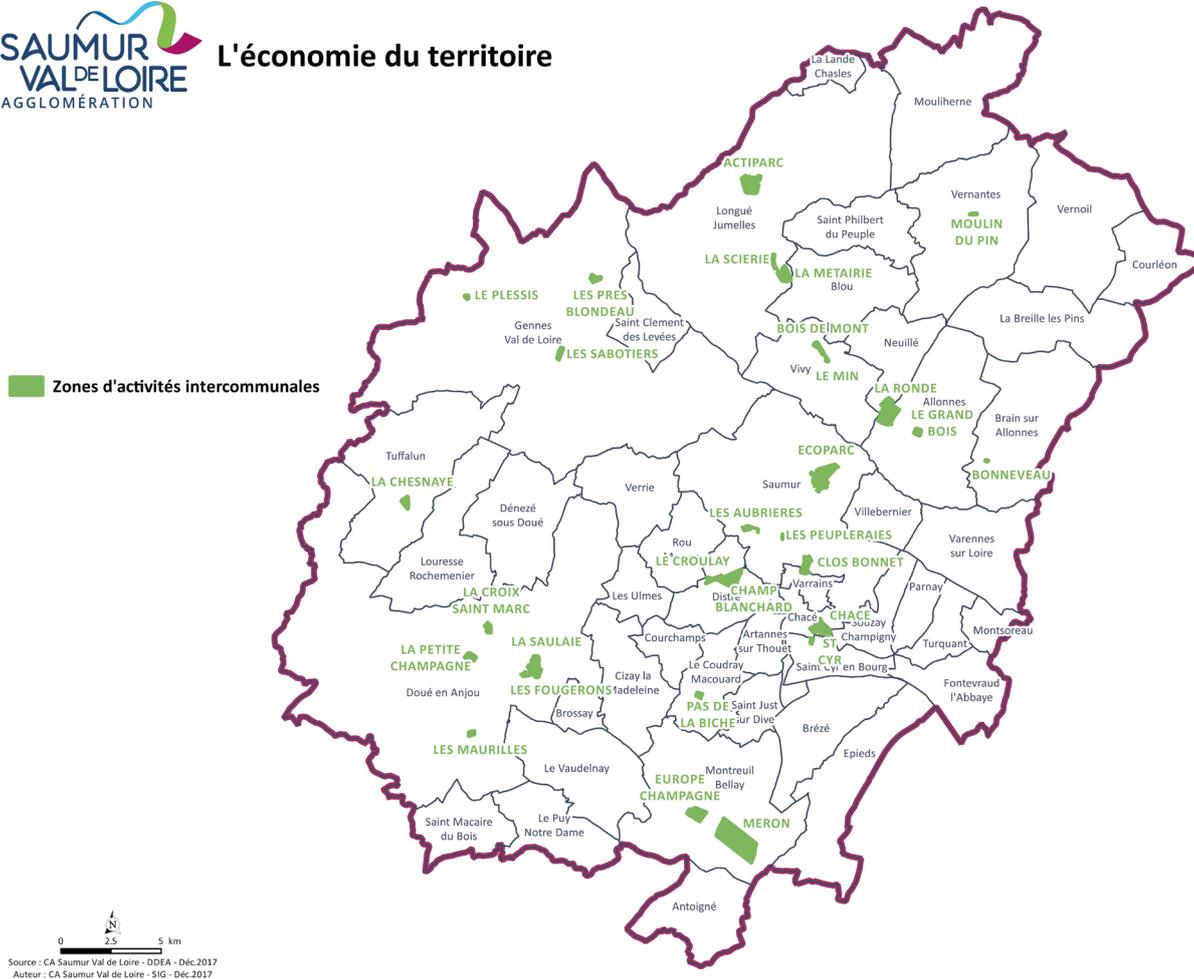
Ce développement économique devra se faire en lien avec l'amélioration de l'offre de formation, afin que les jeunes du territoire, assez peu qualifiés en comparaison avec le département, la région et même le pays, puissent en profiter pleinement.



# 1. Attirer de nouvelles entreprises, favoriser l'innovation et le développement endogène



## L'économie du territoire



Le modèle économique du territoire connaît ces dernières années une importante mutation. Longtemps dominé par l'agriculture et l'industrie, le paysage économique local évolue pour laisser davantage de place aux entreprises spécialisées dans les marchés de niches technologiques (métallurgie, informatique, électronique...).

Si l'industrie est toujours prépondérante et que les productions agricoles à haute valeur ajoutée restent un atout majeur pour le territoire (viticulture, horticulture, arboriculture, champignons...), le nombre d'emplois liés à ces secteurs ne cesse de diminuer. A l'inverse, les services à la personne et aux entreprises sont aujourd'hui les principaux pourvoyeurs d'emploi.

Comme partout en France, cette transformation du modèle économique liée aux progrès technologiques représente un défi de taille. La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire en est parfaitement consciente et entend accompagner au mieux cette transition. Pour ne pas laisser le monopole du dynamisme économique aux grandes métropoles, elle souhaite ainsi attirer sur son territoire de nouvelles entreprises porteuses d'activités innovantes.

# LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOUHAITE FAVORISER UNE TRANSITION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE AINSI QUE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.

## ACTIONS :

- Favoriser l'arrivée d'entreprises agroalimentaires et de plateformes logistiques.
- Soutenir la recherche, le développement et l'innovation économique.
- Développer les innovations économiques et techniques agricoles (Partenariat Végépolys entre autres).
- Soutenir la création, la reprise d'entreprises et la création d'infrastructures en fonction des filières innovantes.
- Favoriser l'émergence d'une économie numérique en lien avec la Cité de l'objet connecté d'Angers (domotique, applications...).
- Valoriser la filière équestre, permettre et soutenir le développement de start-up et l'usage d'objets connectés dans ce domaine.
- Poursuivre les démarches de revitalisation des centres-bourgs, intervention sur les investissements, pour favoriser l'implantation de TPE et PME (dispositifs Anjou Cœur de ville, Pays de la Loire commerce-artisanat...).
- Développer l'économie circulaire et tendre vers le Zéro-déchet : limiter le gaspillage des ressources et l'impact environnemental en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits.  
Ex : entreprises qui récupèrent les invendus pour en faire des conserves.
- Permettre le développement des circuits-courts.
- Favoriser l'émergence de nouveaux métiers liés au numérique.
- Favoriser l'émergence de FabLab<sup>1</sup>.

---

## OUTILS / ACTIONS EXISTANTS MIS OU À METTRE EN ŒUVRE :

- Aides à l'arrivée des entreprises pour notamment accompagner les nouveaux salariés et leurs familles vers les services.
- Communication destinée aux entreprises (infrastructures routières et ferroviaires, cadre de vie, loisirs, foncier, environnement naturel à fort potentiel : troglodytes pour des data centers, formations professionnelles spécifiques).
- Veille prospective pour identifier et contacter les entreprises qui pourraient s'implanter sur le territoire.
- Réponse des communes à l'appel à projet Anjou Cœur de Ville.
- Partenariat avec la cité de l'objet connecté via l'agence de développement.
- Développement d'espaces de co-working sur le territoire.

---

## ACTEURS ET PARTENAIRES :

- Agence de Développement Saumur Val de Loire, Maison de l'emploi Saumur Val de Loire, Mission locale, entreprises, Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE), Cité de l'objet connecté, chambre d'agriculture du Maine-et-Loire, MSA (Mutuelle sociale agricole), syndicats de traitement des déchets.

---

<sup>1</sup> Un FabLab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication ») est un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

## 2. Renforcer et structurer l'offre touristique, accompagner les mutations sectorielles



Le tourisme est un véritable point fort du Saumurois. S'il est aujourd'hui en plein développement, les efforts engagés doivent se poursuivre pour faire du territoire une des premières destinations touristiques en France.

La création d'une SPL (société publique locale) Saumur Val de Loire Tourisme doit permettre de structurer l'offre touristique existante, l'innovation en matière d'usage (réservation, applications smartphone) et l'accueil de nouvelles activités inédites (manifestations, activités, hébergements...).

La filière équestre largement représentée sur le territoire et facteur d'attractivité, doit permettre de développer le tourisme sur le Saumurois.

## EN RENFORÇANT ET EN STRUCTURANT L'OFFRE TOURISTIQUE, L'OBJECTIF RECHERCHÉ EST D'ALLONGER LE NOMBRE DE NUITÉES SUR LE TERRITOIRE.

### ACTIONS :

- Favoriser l'innovation touristique : nouvelles formes d'accueil, d'informations des clientèles...
- Encourager l'open data dans le tourisme, développer des applications digitales pour mettre en valeur le patrimoine.
- Améliorer la communication à destination des touristes et notamment la signalétique et la lisibilité des sentiers.
- Faire du Saumurois une destination court séjour nature (tourisme vert).
- Création de produits et de programmes « clef en main » pour structurer les activités présentes sur le territoire : visite des troglodytes, du Cadre Noir, des châteaux.
- Développer l'itinérance pédestre, équestre ou à vélo (sentiers rando, Loire à Vélo et Loire à vélo souterraine).
- Valoriser les troglodytes pour une expérience touristique inédite.
- Développer une offre touristique autour du cheval en partenariat avec le Cadre Noir, par exemple.
- Coordonner les acteurs du territoire pour fédérer les initiatives et les différentes approches touristiques : patrimoniale, gastro-œnologique...
- Se réapproprier les quais de Loire : batellerie, GR 3, GR 36, parcours équestres et pédestres.
- Garder et développer le lien avec les organismes et spécificités du territoire : PNR Loire Anjou Touraine, Mission Val de Loire et Unesco.
- Développer des équipements permettant des événements équestres nationaux et internationaux.
- Développer des rencontres et événements d'affaires.
- Construire une gamme d'offres affinitaires et un plan marketing fin pluriannuel.

---

### OUTILS / ACTIONS EXISTANTS MIS OU À METTRE EN ŒUVRE :

- SPL Saumur Val de Loire Tourisme.
- Promotion de la destination et sa visibilité en ligne (Web).
- Développer l'itinérance douce en s'appuyant sur le développement d'un maillage thématique du territoire, adapté aux attentes des consommateurs (TIC...).
- Développer l'offre de pleine nature favorisant les démarches de développement durable et écoresponsable.
- Soutien financier des collectivités locales et de l'Etat sur des actions touristiques innovantes dans le cadre des politiques contractuelles.
- Promotion des initiatives privées sur des activités innovantes.

---

### ACTEURS ET PARTENAIRES :

- SPL Saumur Val de Loire Tourisme, Département, Régions, socio- professionnels du tourisme, mission Val de Loire, Unesco, PNR Loire Anjou Touraine, Cadre Noir, Ecole Nationale d'équitation, IFCE et FF Equitation, FF Cyclotourisme, FF randonnée.

### 3. Développer les formations professionnelles et supérieures adaptées au territoire et favoriser l'emploi des jeunes



En matière de formation la situation est préoccupante. 23,6 % des plus de 15 ans ne possèdent aucun diplôme et la part de la population ayant un diplôme supérieur à Bac + 2 est seulement de 11%.

Dans l'objectif de remédier au faible niveau de qualification de la population, la question de la formation doit devenir une priorité. La prise en compte de cette problématique est cruciale dans la mesure où un bon niveau de formation renforcera l'attractivité du territoire pour les entreprises et contribuera à la diminution du chômage.

## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ENTEND DIVERSIFIER LES OFFRES DE FORMATIONS EN LIEN AVEC LES FILIÈRES ÉCONOMIQUES LOCALES ET LES BESOINS EN COMPÉTENCES DU TERRITOIRE.

### ACTIONS :

- Mettre en œuvre un schéma de formation territorial : adapter la carte de formations aux réalités et aux besoins spécifiques du bassin d'emploi et du développement économique envisagé.
- S'appuyer sur le futur pôle de formation mutualisé pour développer des synergies entre les différents partenaires et développer des formations adaptées au besoin du territoire.
- Silver économie : le domaine étant transversal, il peut permettre de développer ou créer des filières de formations très diverses telles que les filières sanitaire et social (auxiliaires de vie, professionnels de santé...), sport, assistance technique (domotique, internet, téléphonie), sécurité...
- Affirmer une politique d'emploi sur le territoire et coordonner les acteurs : mission locale, convention avec la région, travail avec la maison de l'emploi et l'agence de développement, Pôle emploi, Education Nationale,...
- Accompagner au recrutement pour les futurs entrepreneurs et les entreprises. Inciter aux groupements d'employeurs.
- Permettre une formation professionnelle tout au long de la vie en fonction des filières du territoire et notamment pour accompagner les reconversions ou les réorientations.
- Développer les offres de formations auprès de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation.
- Accompagner les écoles militaires de Saumur et les régiments dans la formation et la reconversion des militaires.

---

### OUTILS / ACTIONS EXISTANTS MIS OU À METTRE EN ŒUVRE :

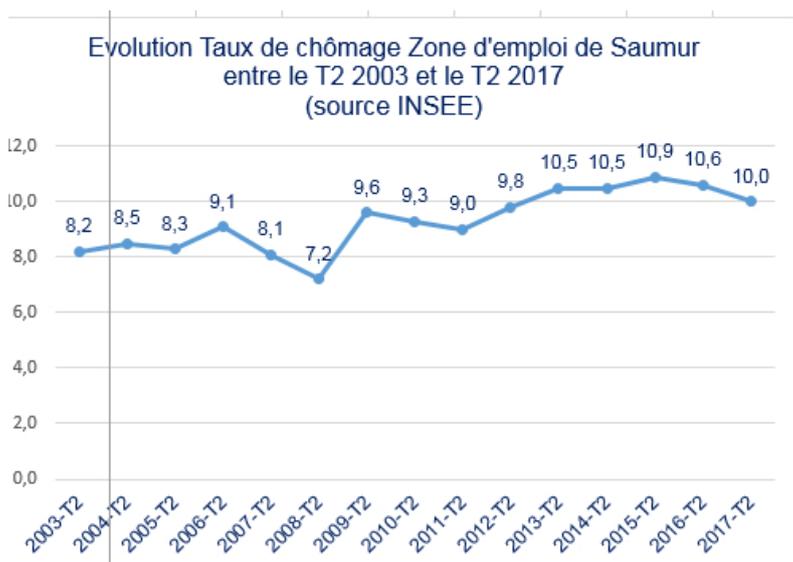
- Construction d'un pôle de formation et soutien financier via la contractualisation.
- Actions de formations-développement auprès des acteurs du tourisme.

---

### ACTEURS ET PARTENAIRES :

- Campus de Saumur, ESTHUA et Université d'Angers, IFSI-IFAS, Education Nationale, Cadre Noir, Ecole Nationale d'équitation, IFCE, Centre de Formation pour Adultes(CFA), compagnons, Région, professionnels de santé, auxiliaires de vie, associations, État, maison de l'emploi, agence de développement, Pôle emploi, Mission locale, ...

## 4. Améliorer le taux d'emploi pour ramener le chômage sous la barre des 7 %



Pour les jeunes, le territoire est classé « zone d'emploi très défavorisée » par l'INSEE. Les moins de 25 ans rencontrent en effet de grandes difficultés d'insertion professionnelle. Si ces difficultés s'expliquent en grande partie par le faible niveau de qualification de la population, la question de l'insertion doit être traitée plus spécifiquement.

Dans le Saumurois, le chômage atteignait 10.9 % en 2014 sur la zone d'emploi de Saumur au 2nd trimestre 2015, il est en 2017 de 10 % (7.9 % pour les pays de la Loire). Le chômage est un enjeu ma-

jeur pour le territoire. Le nombre de personnes ayant épuisé leurs droits aux Allocations de Retour à l'Emploi (ARE) et touchant l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) ne cesse de progresser. Ce phénomène traduit la difficulté de reclassement pour les chômeurs longue durée.

L'attractivité économique et la venue de nouvelles entreprises doit permettre d'améliorer le taux d'emploi et de faire reculer le chômage, tout comme l'amélioration de la formation et de l'insertion professionnelle.

## POUR 2028, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE SOUHAITE AINSI RAMENER LE CHÔMAGE SOUS LA BARRE DES 7 %.

### ACTIONS :

- S'engager dans des démarches innovantes pour l'insertion et le retour des chômeurs vers l'emploi. (ex : dispositif Zéro chômeur).
- Faciliter l'insertion des jeunes dans la vie active.
- Mobiliser et coordonner les acteurs économiques associatifs autour de la silver économie, pour que les emplois proposés soient attractifs (groupement d'employeurs pour travailler sur le temps de travail, la rémunération...).
- Soutenir le réseau transcompétences : Ce réseau permet de répondre et d'améliorer la question des mobilités professionnelles entre les entreprises à l'échelle du territoire. Il permet également de sécuriser l'emploi à petite ou moyenne échelle, de réaliser des économies et d'anticiper les besoins et les évolutions. Pour une entreprise qui, par exemple, observe une baisse d'activité, met en place cette action dans une logique d'anticipation et peut ainsi mettre à disposition quelqu'un d'opérationnel assez rapidement à une autre société qui peut avoir un besoin ponctuel d'effectif.
- Poursuivre la dynamique de relance des différentes entrées dans l'emploi : apprentissage, service civique, formation en entreprise avec les différents acteurs économiques.
- Structurer la filière bois, qui permettra la création d'emplois : développement de l'exploitation du bois dans de nombreuses filières (bâtiment par exemple), qui permettrait également d'afficher une spécificité entrepreneuriale.
- Anticiper les métiers de demain.

---

### OUTILS / ACTIONS EXISTANTS MIS OU À METTRE EN ŒUVRE :

- Promotion des initiatives privées sur des activités innovantes.
- Favoriser les initiatives privées autour de la Silver économie.
- Amplifier et communiquer sur le réseau transcompétences.
- Aides aux entreprises.
- Développer une stratégie d'implantation et de développement des zones commerciales en cohérence avec les services marchands de proximité dans le cadre de la réalisation d'un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC).

---

### ACTEURS ET PARTENAIRES :

- Pôle de formation mutualisé de la Ville de Saumur, ESTHUA et Université d'Angers, IFSI- IFAS, Éducation Nationale, CFA (Centre de formation des apprentis), compagnons, Région, professionnels de santé, auxiliaires de vie, associations, État, Maison de l'emploi, Pôle emploi, Mission locale, chambres consulaires, PNR ...

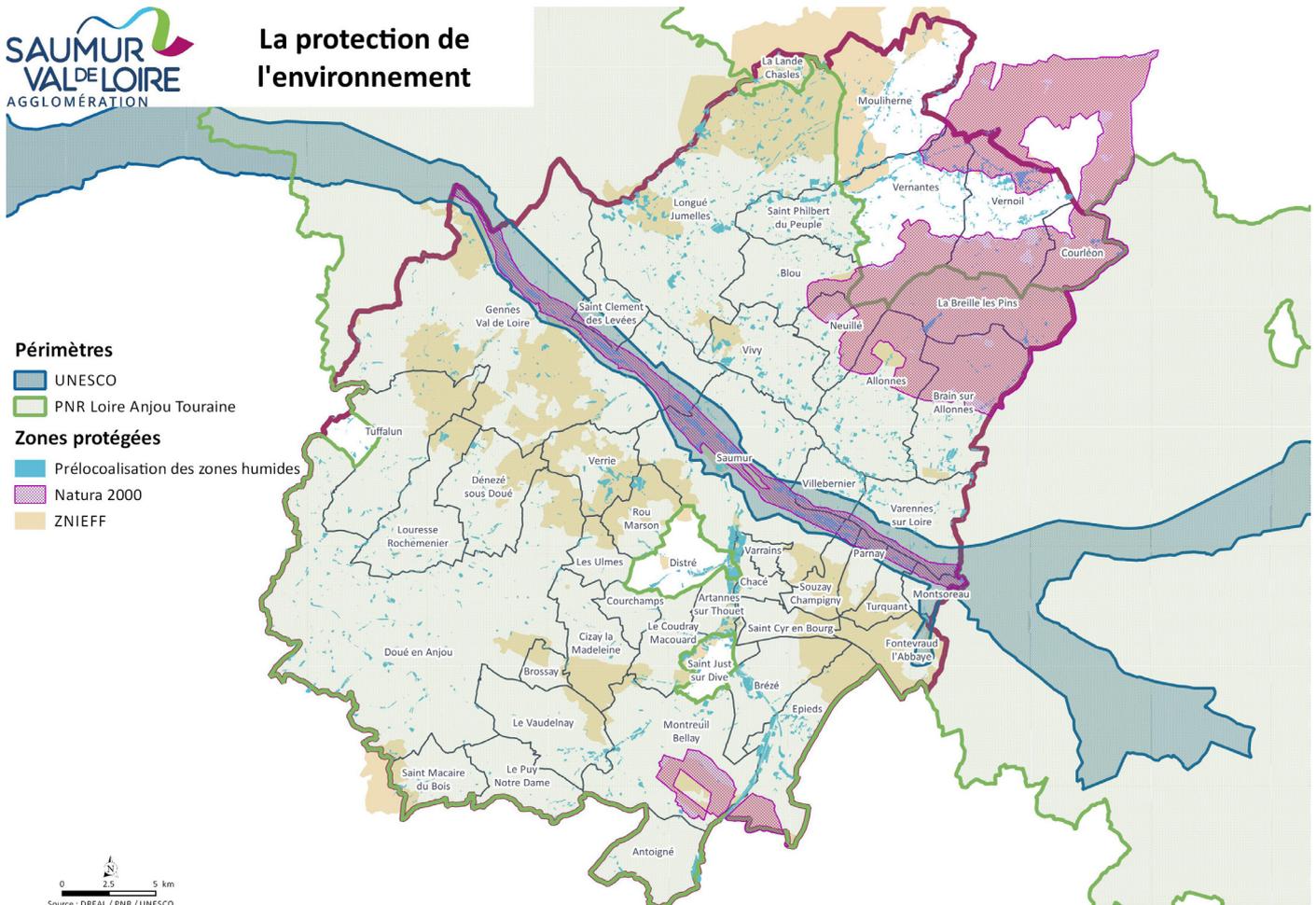
**ORIENTATION**

**3**

**Environnement**

Le développement économique du territoire ne pourra se faire que dans le respect de l'environnement. Cette thématique est désormais incontournable et la présente orientation entend lui donner toute sa place dans le projet de territoire.

Le patrimoine naturel du Saumurois est exceptionnel et ses richesses environnementales font l'objet de reconnaissances scientifiques et de nombreuses protections réglementaires. Il est donc essentiel de le préserver, pour lui-même mais aussi pour le bien être des habitants.



Cette préservation est d'autant plus importante que plusieurs risques pèsent sur cet environnement. Les paysages tout d'abord sont potentiellement menacés par l'urbanisation. Ensuite, l'habitat ancien et les transports consomment beaucoup d'énergie et émettent des gaz à effet de serre. Enfin, les énergies renouvelables sont assez peu développées sur le territoire.

Ces éléments représentent autant de défis que la Communauté d'Agglomération va devoir relever pour amorcer la transition énergétique et mettre en place un développement soutenable qui se fera dans le respect de l'homme et de son environnement.

## 1. Encourager une agriculture raisonnée et de proximité pour une alimentation plus saine



L'utilisation massive de produits chimiques dans l'agriculture peut avoir des conséquences graves sur la santé des individus.

Compte tenu de l'importance de l'agriculture sur le territoire, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a donc une responsabilité importante et un rôle à jouer dans la production d'une alimentation saine.

Le Saumurois est un territoire agricole. Pour profiter pleinement de ses productions et faire vivre l'économie locale, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire souhaite développer davantage les circuits courts.

Enfin, il sera nécessaire d'avoir une gestion rigoureuse et économe de l'eau aussi bien par les professionnels et les usagers.

## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE ENTEND AINSI PRÉSERVER LA DIVERSITÉ DE PRODUCTION PRÉSENTE SUR LE TERRITOIRE TOUT EN ASSURANT LE RENOUVELLEMENT DES EXPLOITANTS AGRICOLES.

### ACTIONS :

- Permettre une sensibilisation collective aux enjeux et problématiques de l'agriculture et de l'alimentation. Pédagogie sur le « juste prix » des produits de qualité.
  - Favoriser la valorisation agricole des espaces naturels sensibles (bords de Loire, éco-pâturage, entretien des zones sensibles).
  - Soutenir l'arrivée d'exploitants et la transmission des exploitations sur le territoire (travail sur l'emprise foncière, demande de maraîchage dû au desserrement nantais, coordination d'acteurs, Farm dating).
  - Favoriser la poly-innovation pour permettre l'installation de nouveaux exploitants.
  - Favoriser la production biologique.
  - Valoriser les circuits courts.
  - Permettre l'approvisionnement en produits sains pour la restauration scolaire et collective en premier lieu.
  - Accompagner les producteurs : conseils, recherche d'alternatives et de « bonnes pratiques ».
  - Structurer l'offre agricole pour favoriser une économie de proximité et tendre vers l'autonomie alimentaire (recensement des producteurs locaux, facilitation de la distribution).
- 

### OUTILS / ACTIONS EXISTANTS MIS OU À METTRE EN ŒUVRE :

- Mise en œuvre d'un projet alimentaire territorial.
  - Mise en place de documents pédagogiques sur le vivre ensemble .
  - Travail avec les partenaires institutionnels pour proposer du foncier.
- 

### ACTEURS ET PARTENAIRES :

- Chambre d'agriculture du 49, professionnels agricoles, communes.
-

## 2. Préserver la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau, développer l'économie circulaire



Le patrimoine naturel est une richesse incontestable du territoire. Sa faune et sa flore sont particulièrement diversifiées. La vigilance est donc de rigueur pour préserver ces richesses naturelles.

Afin de limiter la pollution de cet environnement, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire souhaite réduire la production de déchets, et valoriser ceux qui peuvent l'être.

## L'OBJECTIF EST DE FAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, UN TERRITOIRE « ZÉRO DÉCHET » D'ICI 2028.

### ACTIONS :

- Encourager la participation active des citoyens et campagnes de communication pour les impliquer : poules pour les bio-déchets, récupération de l'eau, préservation des variétés : une pépinière de végétaux natifs a été mise en place à Saumur pour réimplanter des végétaux locaux, réduction et tri des déchets.
- Médiation et formation des usagers.
- Assurer une gestion durable des ressources (naturelles, financières, humaines et techniques).
- Préserver la ressource et améliorer la qualité de l'eau (Zéro Phyto, technique raisonnée...).
- Poursuivre la mise aux normes des systèmes épuratoires.
- Valoriser les déchets pour les transformer en ressource, gestion industrielle des déchets verts, utilisation de composteurs, traitement des déchets verts « sur place ».
- Inciter à l'économie circulaire : **approvisionnement durable** (extraction /exploitation et achats durables), **écoconception** (prendre en compte l'ensemble du cycle de vie en minimisant les impacts environnementaux), **écologie industrielle et territoriale** (mode d'organisation interentreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins), **économie de la fonctionnalité** (privilégier l'usage à la possession et tendre à vendre des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes), **consommation responsable** (conduire l'acheteur à effectuer son choix en prenant en compte les impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie du produit), **allongement de la durée d'usage** (réparation, à la vente ou don d'occasion, ou à l'achat d'occasion dans le cadre du réemploi ou de la réutilisation), **recyclage**.
- Mettre en œuvre la GeMAPI dans ces deux composantes : gestion des milieux aquatiques (améliorer la qualité de l'eau et restaurer la continuité écologique), prévention des inondations (confortement des digues, travaux actions d'animation) et sensibilisation de la population à la culture du risque.
- Mettre en application le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

---

### OUTILS / ACTIONS EXISTANTS MIS OU À METTRE EN ŒUVRE :

- Identification des risques.
- Conception d'un Plan Communal de Sauvegarde intercommunal.
- Soutien financier pour la prévention des risques.
- Développer une communication autour de l'économie circulaire, la promouvoir auprès des administrations et des usagers.
- SPL Agglo Propreté.
- Pédagogie auprès des usagers.
- Mise en œuvre d'actions spécifiques du Contrat Local de Santé.

---

### ACTEURS ET PARTENAIRES :

- ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), Département, Région, syndicat de collecte et traitement des déchets, SPL Agglo Propreté.

### 3. Réduire les consommations énergétiques (notamment lutter contre la précarité énergétique) et développer les énergies renouvelables pour limiter l'émission de CO<sub>2</sub> et GES



Les changements climatiques sont un défi auquel nous sommes tous confrontés. Causés par l'utilisation excessive d'énergie carbonée, ces changements auront à terme un impact considérable sur l'humanité.

Il est de la responsabilité des acteurs publics de se mobiliser pour agir contre le gaspillage énergétique et encourager la production d'énergies propres.

Sur le territoire, l'habitat ancien et mal isolé, ainsi que la mobilité sont responsables d'une grande perte énergétique et d'une production importante de Gaz à effet de serre (GES).

L'utilisation de la voiture comme mode de transport privilégié est source d'importantes émissions de CO<sub>2</sub>.

## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOUHAITE PARTICIPER AUX OBJECTIFS RÉGIONAUX EN SE FIXANT LES MÊMES OBJECTIFS : 21 % DE L'ÉNERGIE CONSOMMÉE D'ORIGINE RENOUVELABLE EN 2020 ET 55 % EN 2050

### ACTIONS :

- S'inscrire dans la démarche « Territoire à énergie positive » : réduction des besoins énergétiques et développement des énergies renouvelables locales.
- Encadrer et coordonner le déploiement d'un mix de production en EnR.
- Isolation de l'habitat : poursuivre la sensibilisation, l'animation et les aides financières et exonérations individuelles pour l'isolation des habitations.
- Favoriser l'éco construction (en lien avec les actions du PNR).
- Favoriser l'émergence ou l'évolution des professionnels du bâtiment en faveur de la transition énergétique et de l'éco construction.
- Mobilité : faire évoluer le parc automobile de la Communauté d'Agglomération et de ses satellites par l'acquisition de véhicules propres (véhicules administratifs et de transports en commun : Agglo propreté, AggloBus) électrique, gaz, hybride. Mise en place de bornes de recharge électrique sur les zones d'activités.
- Développement de l'hydrogène.
- Valorisation du travail à domicile pour limiter les déplacements et l'utilisation quotidienne de la voiture.
- Engagement dans la démarche Cyt'ergie : dispositif destiné aux communes et intercommunalités qui s'engagent dans une amélioration continue de leur politique énergie durable en cohérence avec des objectifs climatiques ambitieux. Un label en 3 niveaux récompense pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique énergétique et climatique de la collectivité
- Etre exemplaire sur le patrimoine bâti de la Communauté d'Agglomération : diminuer les consommations d'énergie dans les bâtiments. Pour les bâtiments neufs, se rapprocher des objectifs des bâtiments BEPOS (Bâtiment à Energie Positive), c'est-à-dire un bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.
- Plan Climat Air Energie Territoire : Le PCAET vise deux objectifs dans un délai donné : atténuer / réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour limiter l'impact du territoire sur le changement climatique, adapter le territoire au changement climatique pour réduire sa vulnérabilité.

### OUTILS / ACTIONS EXISTANTS MIS OU À METTRE EN ŒUVRE :

- Préfiguration du guichet unique d'information, qui regroupe les fonctions d'Espace info Energie et d'ANAH à l'échelle du territoire.
- Organiser la concertation entre les différents acteurs impliqués dans cette démarche en vue de définir les modalités de sa mise en œuvre à l'échelon de l'EPCI.
- Conventionnement entre les différents acteurs en vue de fixer le cadre d'actions, ses modalités pratiques et financières.
- Concevoir une charte de développement des EnR sur le territoire.
- Proposer des outils d'accès au financement participatif sur le territoire sur les projets innovants et notamment le déploiement de production des EnR.
- Réponse à l'appel à projet Cyt'ergie.
- Conception et mise en œuvre du PCAET (définir les modalités et les instances de gouvernance ; réaliser un diagnostic, vérifier la faisabilité des propositions d'actions issues de la co-construction en ateliers thématiques, les hiérarchiser et les programmer dans le temps, adopter le PCAET).
- Soutien financier via les fonds européens sur la mise en œuvre et l'animation du PCAET.

### ACTEURS ET PARTENAIRES :

- EPCI, ADEME, Département, Région, Caisse des dépôts et consignations, Agence de l'Energie et du Climat acteurs du logement, acteurs de la filière du bâtiment et de l'énergie, Financement Participatif France...

## 4. Faire du territoire un modèle en matière de qualité de vie



Le Saumurois est un territoire où il fait « bon vivre », comme en témoignent les nombreuses personnes issues d'Ile-de-France qui viennent s'y installer. Températures douces, proximité avec la nature, gastronomie, offre culturelle, nombreux loisirs...

Grâce à ses nombreux atouts, le territoire peut développer une image de marque liée à la qualité de vie qui le caractérise. Le Saumurois a largement le potentiel pour rayonner en France comme à l'international.

## LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION S'ATTACHERA À DÉVELOPPER LE MARKETING TERRITORIAL

### ACTIONS :

- Valoriser et adapter le territoire aux marchés concurrentiels, pour influencer, en leur faveur, le comportement des publics visés par une offre différente et attractive dont la valeur perçue est durablement supérieure à celles des concurrents.
  - Trouver le meilleur équilibre entre le marketing de l'offre de la destination et le marketing de la demande fondée sur une excellente connaissance des clients.
  - Valoriser la qualité de vie du territoire en France et à l'international : gastronomie, loisirs, qualité de l'air.
  - Maintenir et obtenir des labels de qualité : Pays d'art et d'histoire, Ecolabel ...
  - Valoriser le territoire via des campagnes de publicité.
  - Permettre l'exemplarité de la Communauté d'Agglomération : e. administration, réduction de l'émission de GES, diminuer la consommation d'énergie, et le promouvoir pour que les collectivités locales s'en emparent (mairies, syndicats...).
  - Soutenir la filière des objets connectés.
- 

### OUTILS / ACTIONS EXISTANTS MIS OU À METTRE EN ŒUVRE :

- Site internet et revue mis en place.
  - Mettre en valeur les actions publiques ou privées du territoire.
  - Développer une communication positive et ambitieuse au niveau national.
  - Présence sur les réseaux sociaux à amplifier.
  - Création de vidéos et supports de communication, modernisation des moyens de communication (influenceurs et créateurs de tendance).
  - Mise en place de logiciel et d'outils informatiques innovants pour permettre une administration au service de l'utilisateur et des services.
  - Pédagogie active sur le territoire sur les moyens de réduire l'émission des GES et diminuer la consommation d'énergie.
- 

### ACTEURS ET PARTENAIRES :

- EPCI, communes, SPL AggloBus et SPL Agglo Propreté, Département, Région, presse, internet, CCI, Cité de l'objet connecté...
-

**COMMENT ALLONS-NOUS METTRE EN ŒUVRE NOTRE PROJET DE TERRITOIRE ?****● PARTAGER NOTRE VISION D'UN FUTUR DÉSIRABLE**

Pour mettre en œuvre le présent projet de territoire, la vision qu'il propose, les trois orientations qu'il présente devront être partagées et discutées entre tous les acteurs de sa réalisation. Ces échanges doivent permettre, au-delà du document écrit, de clarifier le cap et les étapes pour y parvenir.

---

**● AVANCER AVEC DES CONVICTIONS**

Le projet de territoire marque le commencement d'un travail de longue haleine, mais néanmoins palpitant. Il ne représente pas la fin d'une démarche mais bien son début. Avancer dans sa mise en œuvre va demander du temps et de la patience. Parce qu'il repose sur des convictions partagées, il permettra de construire une Communauté d'Agglomération solide et stable, un phare qui représentera un repère fort pour le territoire. Ce sont ces convictions qui devront permettre d'avancer pas à pas, sans se précipiter, à l'image de la Boule de fort.

---

**● MOBILISER UNE FORCE DE TRAVAIL COLLECTIVE**

Afin d'avancer dans sa réalisation, le collectif est essentiel. Pour façonner le territoire et construire un édifice solide et résistant, il est impératif d'unifier les forces de l'ensemble des acteurs impliqués. Plus ils seront nombreux, plus le projet de territoire sera enraciné, aura des bases solides, et pourra se concrétiser. Sa mise en œuvre se fera si elle est partagée à tous les échelons, partout sur le territoire.

---

## ● ETRE SOLIDAIRES POUR CRÉER DU COMMUN À PARTIR DE LA MULTIPLICITÉ

Tous les acteurs qui le souhaitent doivent pouvoir y être associés. Le Saumurois est une « maison commune » sur laquelle tout le monde doit avoir l'occasion de se retrouver, participer aux projets d'avenir, à condition de reconnaître le travail déjà réalisé. Cette construction commune doit s'effectuer de manière conviviale et solidaire. Tour à tour, les personnes impliquées doivent parvenir à se tendre la main et à se soutenir mutuellement. Les routes pourront parfois diverger et des différences apparaîtront. Elles sont sources de richesses et devront être respectées et prises en compte. L'essentiel est de partager le cap et de construire une convergence vers les résultats attendus.

---

## ● FAIRE PREUVE DE DYNAMISME...

Le travail de fond, rigoureux et patient doit aussi s'accompagner de dynamisme et de vitalité. L'avenir du territoire va générer une source de motivation commune pour avancer avec énergie et détermination.

### ... D'AGILITÉ...

car inscrit dans le long terme, il est important que celles et ceux qui y prennent part soient en capacité de s'adapter à différentes situations à venir. Le contexte institutionnel notamment va évoluer. Les acteurs du projet de territoire doivent être en mesure d'y faire face et de s'adapter en ayant recours à leur imagination pour « sortir du cadre », trouver des solutions nouvelles, repousser les limites et explorer de nouvelles directions. L'imagination est une qualité précieuse qui devra être mobilisée pour mener à bien le projet de territoire. Les idées innovantes seront essentielles, en particulier si elles émergent des différentes communes.

### ...ET DE SÉRÉNITÉ

Le projet de territoire ne pourra être mené à bien que si les conditions de travail sont sereines et apaisées. Nous y veillerons car nous sommes convaincus que les différents acteurs, dont toute notre administration et les organismes associés pourront s'impliquer et participer à la construction d'un projet commun que si le « comment » développé ici est respecté et mis en œuvre concrètement.

---

# SAUMUR VAL DE LOIRE 2028



**Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire**  
11 rue du Maréchal Leclerc  
CS 54030  
49408 Saumur Cedex  
02 41 40 45 50

[www.saumurvalde Loire.fr](http://www.saumurvalde Loire.fr)